

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 janvier 2023

Convocation du 10/01/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-trois, le dix-sept du mois de janvier à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de janvier, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusés :

M. LEJEUNE Jacques représenté par M. BOUCHER Yves
M. CANONNE Julien représenté par Amélie JAMET

Secrétaire de séance : Mme JAMET Amélie

DCM 2023-01-004 **Projet de requalification de la cour de l'école – sollicitation du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine :**
Acte 1.4.2 : Commande publique – autres contrats

Madame Amélie JAMET, Conseillère Municipale, présente les prémices du projet. Suite à la période Covid, l'équipe enseignante utilise un nouvel espace de récréation de 1 580 m². Compte-tenu de la configuration des lieux et de l'évolution des conditions climatiques, il semble intéressant d'aménager l'ensemble ainsi que de végétaliser les deux espaces de récréations existants : cour maternelle de 665 m² et cour élémentaire de 805 m².

Un paysagiste pour la partie plantations/végétalisation, une représentante de société de mobiliers urbains, de jeux et une personne réalisant des préaux extérieurs bâchés ont été rencontrés.

L'avis des élèves et de leurs familles ont été recueillis via un questionnaire.

Malgré ces actions, une vision d'ensemble d'un spécialiste de ce genre de projet s'avère nécessaire. Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine dispose en interne de compétences en matière d'urbanisme et a déjà suivi des projets similaires dans la région.

La chargée de mission paysages et trames vertes & bleues au PNR a rédigé une note relative à la requalification des cours de l'école Louis DUDÉ et propose l'accompagnement du Parc selon le planning et les modalités suivantes :

Détails de l'accompagnement PNR	Nombre jours
réunion de lancement	/
réalisation du diagnostic Etat des lieux complet de la cour forces/faiblesses/forces/opportunités	4
présentation en groupe de travail	0,5
déclinaison des orientations de projet phase esquisse du projet, plan et perspectives	4
rendu final auprès du groupe de travail/commission	0,5
TOTAL	9

Soit 5 jours gratuits et 4 jours demi-tarifs* coût TOTAL	1 400 €
--	----------------

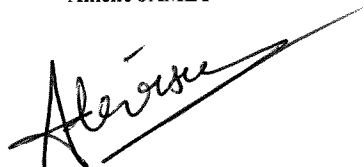
Le plein tarif étant de 700€/jour

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Sollicite l'accompagnement du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine dans le cadre du projet de requalification des cours de l'école Louis Dudé.
- Valide les phases d'accompagnement ainsi que le coût d'intervention s'élevant à 1 400€.
- Sollicite le rattachement de ce projet dans le cadre du « fonds vert » déclenché par l'État (fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires).

Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjoints et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Amélie JAMET



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

